Terres d'Energie
Développement

Communiqué de presse

Le 02/12/25

AMP et TED unissent leurs forces pour accélérer la production d'énergie renouvelable sur le territoire Marseille-Provence

L'Aéroport Marseille Provence (AMP) et Terres d'Énergie Développement (TED) annoncent la signature d'un partenariat visant à renforcer la production locale d'énergie renouvelable sur le domaine aéroportuaire. Ce rapprochement marque une nouvelle étape dans l'engagement d'AMP et de TED dans l'accélération de la transition énergétique sur le territoire provençal.

Un partenariat au service de la transition énergétique du territoire

Alors que les besoins énergétiques d'AMP augmentent, l'aéroport souhaite augmenter la production d'une énergie propre sur son foncier, déjà amorcée avec l'installation d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur les parkings P3 et P4.

Dans cette dynamique, AMP a choisi de s'associer à TED, plateforme d'accélération du déploiement des énergies renouvelables au service des territoires, créé par Tenergie et la Banque des Territoires.

Dans le cadre de cette collaboration, AMP et TED vont travailler ensemble à l'étude de la solarisation des parkings P8 et P12 Super Eco. Le projet, soumis à l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires, pourrait permettre d'équiper jusqu'à 61 000 m^2 des surfaces de stationnement en ombrières photovoltaïques, représentant une puissance installée potentielle de 9,4 MWc et une production totale estimée à 14,1 GWh d'électricité décarbonée par an.

Cette production équivaudrait à :
• 70 % de la consommation électrique annuelle d'AMP ;
• la consommation de 6 360 habitants – soit l'équivalent de la ville de Saint-Victoret ;
• 3 350 tonnes de CO_2 évitées chaque année.

Le projet s'inscrit pleinement dans la réponse aux obligations fixées par la loi APER, qui impose la solarisation des parkings de plus de 1 500 m^2 sur au moins 50 % de leur superficie.

Un impact fort pour l'attractivité et la souveraineté énergétique du territoire

Au-delà de la décarbonation, le projet contribuera à dynamiser l'économie locale. En effet, près de 80 % de la valeur d'un projet photovoltaïque bénéficie directement au territoire, via les entreprises mobilisées pour la conception, l'installation et la maintenance, les emplois non délocalisables et les retombées fiscales (dont l'IFER).

En produisant une énergie locale et renouvelable, AMP et TED renforceront également leur contribution à la souveraineté énergétique française.

À propos de Terres d'Énergie Développement (TED)

Créée en 2023 à l'initiative de la Banque des Territoires — un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts — et de Tenergie, Terres d'Énergie Développement est une plateforme d'accélération du déploiement des énergies renouvelables au service des territoires.
Tenergie apporte son expérience de plus de 15 ans en tant que producteur d'énergie renouvelable, avec plus de 2 300 centrales en exploitation pour une puissance installée de 940 MW en photovoltaïque et en éolien.
La Banque des Territoires apporte son rayonnement national, sa solidité financière et son engagement au service de l'intérêt général.
TED développe des projets d'électricité renouvelable afin de transformer collectivement le paysage énergétique français et renforcer l'attractivité des territoires grâce à une énergie locale et propre.

Contact presse :
Clémence THOMAS – 07 61 49 47 80 - cthomas@tenergie.fr